

## **GÉORGIE**

### **Le président Saakashvili doit inscrire les droits humains au cœur de sa politique**

*Index AI : EUR 56/001/2004*

*ÉFAI*

**Embargo : dimanche 25 janvier 2004  
(00 h 01 TU)**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Ayant obtenu près de 96 p. cent des voix lors de l'élection présidentielle, Mikhaïl Saakashvili s'est vu conférer un extraordinaire mandat par la population de Géorgie. À l'occasion de son entrée en fonction, ce dimanche 25 janvier 2004, Amnesty International l'invite à placer les droits humains au cœur de sa politique.

*« L'organisation de défense des droits humains exhorte le président Saakashvili à faire la preuve de son engagement envers les droits fondamentaux, en veillant à promouvoir le respect des droits pour tous, indépendamment des opinions politiques, des convictions religieuses, de l'appartenance ethnique ou du genre. »*

En particulier, Amnesty International demande au président Saakashvili de :

- prendre des mesures décisives afin de faire en sorte que les minorités religieuses se sentent en sécurité en Géorgie. Depuis des années, les minorités religieuses, dont les Baptistes, les Témoins de Jéhovah et les Pentecôtistes, sont la cible d'attaques violentes imputables aux partisans de l'Église orthodoxe de Géorgie. Bien souvent, la police s'est abstenue de fournir une protection appropriée, lorsqu'elle n'a pas soutenu activement les assaillants. Les autorités géorgiennes n'ayant pas pris de mesures fermes, des centaines de responsables de ces attaques n'ont toujours pas été traduits en justice.

- prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de veiller à ce que la Géorgie devienne un pays où plus personne ne craigne d'être torturé ou de subir des mauvais traitements aux mains de la police. Amnesty International demeure préoccupée par les informations persistantes faisant état d'actes de torture et de mauvais traitements infligés en détention. En outre, de nombreuses enquêtes officielles ouvertes sur ces affaires n'ont pas été menées de manière impartiale et vigoureuse.

- veiller au respect des droits à la liberté d'expression et d'association en Géorgie. Récemment, Amnesty International s'est tout particulièrement inquiétée des actes de harcèlement et d'intimidation visant des journalistes indépendants dans la République autonome d'Adjarie. Certains auraient été battus par la police. D'autre part, l'organisation de défense des droits humains est préoccupée par des informations selon lesquelles une douzaine de partisans de l'organisation estudiantine *Kmara* (Assez !), ainsi que des membres de leurs familles, ont été placés en détention ces dernières semaines pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

- donner la priorité aux droits humains dans les relations internationales de la Géorgie. En dépit de son obligation de ne pas extraditer une personne vers un pays où elle risquerait de subir de graves violations de ses droits fondamentaux, la Géorgie a extradé vers la Russie un certain nombre de Tchétchènes, accusés de « terrorisme » par les autorités russes. Amnesty International exhorte le président Saakashvili à s'appuyer sur la position encourageante prise en 2003 : la Géorgie avait alors refusé de livrer trois hommes à la Russie, conformément à une décision rendue par la Cour suprême en mai.

- inscrire à l'ordre du jour de son gouvernement l'abrogation immédiate de l'accord d'impunité signé avec les États-Unis par le gouvernement précédent. En mai 2003, le Parlement de Géorgie était le deuxième Parlement dans le monde à ratifier un accord bilatéral d'impunité avec les États-Unis. Cet accord vise à engager la Géorgie à ne pas remettre à la Cour pénale internationale (CPI) nouvellement créée les ressortissants américains accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Cet accord va à l'encontre des obligations de la Géorgie tant au titre du Statut de Rome de la CPI que du droit international. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**